



Éoliennes : encer- clement « réel »

ÉQUENNES/SAULCHOY/THIEULLOY Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de dix aérogénérateurs.

Une société Energie Team a un projet de 10 éoliennes et deux postes de livraison sur les communes d'Équennes-Éramecourt, Saulchoy-sous-Poix et Thiellouy-la-Ville. L'im-

plantation envisagée est située sur le plateau entre Équennes et Poix, sur la gauche lorsqu'on se dirige vers Poix. L'enquête publique s'est déroulée du 9 août au 15 septembre. 255 observations ont été émises (dont une pétition de 117 signatures). Jean-Pierre Lignier, commissaire enquêteur a rendu son avis en octobre. Il estime que « le projet engendrera un effet de saturation avéré avec 380 éoliennes dans un rayon de 21 km et encore plus de

LES MAIRES ÉCRIVENT AU PRÉFET

Les 3 maires ont écrit au préfet : « Nous avons été surpris de l'avis défavorable qui contredit ce que nous percevons du sentiment de nos concitoyens... Des groupements se mobilisent contre les éoliennes mais ne représentent pas la majorité des habitants. »

380 éoliennes dans un rayon de 21 kilomètres

140 éoliennes à moins de 10 km, ce qui amènera la population à légitimement s'interroger sur le seuil au-delà duquel on estimera qu'il n'est plus possible de surcharger le paysage ». Ce point de vue est contesté par le maître d'ouvrage qui « considère qu'il n'y aura pas d'effet d'encerclement du seul fait que la plupart des villages sont en front de vallées peu profondes ». Mais pour le rapporteur, cet effet d'encerclement « sera bien réel pour les habitants à qui on ne peut demander de rester

cloîtrés chez eux afin de ne pas le percevoir ». Il appuie : « Cet espace de respiration existant sera fortement rongé par 10 nouvelles éoliennes... édifiées en son centre ».

Enfin, le commissaire enquêteur relève que « les registres témoignent d'un fort rejet de la part du public, sur un territoire chargé à l'excès par une profusion anarchique d'éoliennes dans toutes les directions, quasi totalement fermée au Nord et en passe de l'être également au sud ».

« NOUS SOMMES SURPRIS DE L'AVIS »

Contacté, Energie Team ne baisse pas les bras. « Nous sommes

Mathias Schmeitzel

La Poyaise donne 6300 euros à la Ligue contre le cancer



Romuald Trabouillet remet le chèque à Jean-Pierre Vienot.

POIX-DE-PICARDIE
Le 13 janvier avait lieu la remise du chèque des dons récoltés lors de la 3^e édition de la Poyaise du 17 septembre. La ligue a reçu au total 125000 euros y compris le chèque de 6300 euros remis ce soir par Romuald Trabouillet, président de la Poyaise à Jean-Pierre Vienot, président de la ligue contre le cancer de la Somme. La course à pied a été un très bon cru avec ce beau chèque qui ferme la cagnotte de l'exercice de 2016. Ces fonds ont été recueillis grâce à la mobilisation très remarquable des bénévoles de Saint-Aubin-Montenoy et de l'implication des partenaires comme les grandes surfaces. Comment comptez-vous utiliser ces fonds ? « Nous avons une organisation régionale avec des oncologues inter-

nationaux à qui nous avons alloué un budget de 75000 euros et 45000 euros à l'union nationale à Paris en faveur des laboratoires de recherche. Ils réalisent des progrès non négligeables comme pour la mise en place de la carte d'identité des tumeurs qui depuis 2001 permet d'analyser toutes les tumeurs », répond M. Vienot. Le président de la ligue contre le cancer a lancé un appel aux personnes désireuses de rejoindre la cause à se manifester. Il indique qu'un service d'accompagnement gratuitement à des rendez-vous les personnes voulant se faire dépister.

RENDEZ-VOUS

POIX-DE-PICARDIE Secteur paroissial

Maison paroissiale 4, montée de l'Église 80290 Poix-de-Picardie
Tél. 03 22 90 00 72. Permanence le samedi de 10 h à 11 h 30 - notre-damedepoix.free.fr

Assemblée de l'UCAPL

L'Assemblée générale électorale de l'UCAPL se déroulera le 30 janvier à 20 h à la salle des fêtes afin de débattre de l'avenir de l'Union commerciale et de procéder à l'élection d'un nouveau comité.

Assemblée du comité des fêtes

L'Assemblée générale du comité des fêtes se tiendra le vendredi 27 janvier à 20 h à la salle des aînés.

Assemblée des aînés

L'Assemblée générale du club des aînés se tiendra le jeudi 19 janvier à 14 h à la salle du club.

Conseil communal-taire

Le conseil communal-taire de la CCSSO se tiendra le vendredi 20 janvier à 18h à la Maison des Jeunes d'Horroy-le-Bourg

Précision sur le projet de bibliothèque

POIX-DE-PICARDIE

Le projet de transformation de la piscine en bibliothèque n'est pas encore acté comme on pouvait le croire en lisant notre article de la semaine dernière. Rose-France Delaire, maire de Poix-de-Picardie, rappelle que la piscine est un équipement appartenant depuis plusieurs années à la communauté de communes du sud-ouest amiénois (CCSOA). « Depuis la fermeture de la piscine, la CCSOA nous a proposé de réfléchir à la destinée de cet espace, aux nouvelles orientations possibles, explique Mme Delaire. A la majorité du conseil municipal, nous avons exprimé le souhait de la voir transformée en espace culturel : bibliothèque-médiathèque, ludothèque, salle d'expositions. En effet, sa proximité avec le collège, les écoles et la crèche communautaire y serait intéressante. Les enfants pourraient y accéder facilement. » Cela résoudrait aussi le problème de manque de place dans la bibliothèque municipale actuelle. Le souhait des élus de Poix a été transmis à la CCSOA. « La Communauté de communes a prévu de demander un diagnostic du bâtiment afin d'évaluer les travaux à envisager. Ensuite, ce bâtiment étant communautaire, ce sont l'ensemble des délégués de la communauté de communes qui prendront la décision. »